

# Un(e) responsable du Centre Technique Municipal

Offre n° O022260529001552

Publiée le 29/05/2026



## Synthèse de l'offre

**Employeur :** COMMUNE DE TREBEURDEN  
**Lieu de travail :** 7 - 9 Rue des Plages, Trébeurden (Côtes d'Armor (22))  
**Poste à pourvoir le :** 01/09/2026  
**Date limite de candidature :** 28/06/2026  
**Type d'emploi :** Emploi permanent - vacance d'emploi  
**Motif de vacance du poste**  
Poste vacant suite à une disponibilité

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Architecture, bâtiment et logistique > Gestion des services techniques et des bâtiments

**Grade(s) recherché(s) :** Technicien principal de 1ère classe

Technicien principal de 2ème classe

Technicien

Agent de maîtrise principal

**Métier(s) :** [Responsable des bâtiments](#)

[Responsable des services techniques](#)

**Ouvert aux contractuels :** Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

**Temps de travail :** Temps complet

**Télétravail :** Non

**Management :** Oui

**Expérience souhaitée :** Confirmé

### Descriptif de l'emploi :

La commune de Trébeurden recrute un(e) responsable du Centre Technique Municipal (CTM), avec une fonction d'encadrement (12 à 15 agents).

Interface entre la Directrice des Services Techniques, l'élu référent et les agents du Centre Technique Municipal, vous contribuez à l'entretien et à la maintenance du patrimoine communal, au bon entretien des espaces publics, et au bon déroulement logistique des festivités associatives ou municipales.

A ce titre, vous coordonnez, organisez et contrôlez les activités et travaux réalisés en régie (équipes bâtiments, espaces publics, voirie/logistique, port, espaces naturels).

### Missions / conditions d'exercice :

En lien avec les équipes du Centre Technique Municipal, vous aurez les missions principales suivantes :

Encadrement des agents du CTM

- Communiquer auprès des agents afin de transmettre les informations, tâches, interventions urgentes (sinistres, intempéries, dégradations) ..., planifier et contrôler les activités réalisées, favoriser la polyvalence et la mutualisation au sein des équipes,

- Faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité au travail,

- Assurer la planification et le suivi des absences (congrés, RTT, astreintes, maladie ...) en lien avec le pôle ressources,

- Identifier les besoins des agents (EPI, outils, matériels, plans de formation...), et savoir repérer, réguler et résoudre de potentiels conflits.

Coordination des activités du Centre Technique Municipal :

- Planifier et superviser les chantiers réalisés en régie, travaux d'entretien et de maintenance : identification des besoins, durée, organisation des plans de charge, commandes et locations des matériaux et matériels...,

- Assurer le suivi des contrôles réglementaires, de maintenance et d'entretien des ERP communaux (mairie, salle de spectacle, équipements enfance, sportifs et associatifs...) en interne ou via des prestataires extérieurs,
- Programmer les interventions sur les VRD, les espaces publics, le cimetière et terrains sportifs,
- Participer à la préparation des événements, festivités, manifestations, notamment saisonniers, et assurer la logistique en collaboration avec les autres services : réunion préparatoire, planification des interventions des agents, réservation des matériels, matérialisation des zones festives, appui aux organisateurs.

#### Gestion administrative et budgétaire

- Rédiger des comptes-rendus, rapports et bilans,
- Solliciter des devis de travaux divers, rédiger les pièces techniques des marchés publics (CCTP) pour les travaux sur le patrimoine communal,
- Si besoin, mettre en place des outils de traçabilité et de suivi des activités,
- Prévoir les achats de fournitures et matériels, s'assurer du suivi des dépenses et de validation des factures,
- Être force de proposition sur les questions de gestion du patrimoine communal, ainsi que dans l'élaboration des budgets affectés au CTM.

#### Missions complémentaires :

- Participation à certains chantiers ou festivités, en fonction des besoins au sein du pôle services techniques,
- Astreinte technique suivant un planning annualisé.

#### Profils recherchés :

- Expérience d'encadrement, qualités managériales et capacité à fédérer ses équipes,
- Sens de l'organisation, bonne capacité à alerter et à rendre compte,
- Bonnes qualités relationnelles et sens de l'écoute,
- Autonome, rigoureux, aptitude à gérer les priorités et les urgences,
- Connaissances des règles de sécurité et de signalisation sur chantiers,
- Connaissances en hygiène et sécurité pour le personnel, ainsi que des gestes et postures professionnels,
- Maîtrise de l'outil informatique (bureautique),
- Connaissance des normes et réglementations des ERP,
- Connaissances techniques pluridisciplinaires dans le domaine du bâtiment, avec habilitation électrique BR souhaitée,
- Connaissances en VRD et habilitation AIPR encadrant souhaitées,
- Permis C et bateau appréciés.

## Contact et modalités de candidature

**Contact :** 0296154400

#### Informations complémentaires :

Lettre de candidature et CV à transmettre à Madame le Maire, 7, rue des plages, 22560 TREBEURDEN  
Contact Collectivité : Madame Christel JORAND, Directrice des Services Techniques  
02.96.15.44.02 [christel.jorand@trebeurden.bzh](mailto:christel.jorand@trebeurden.bzh)

Participation aux mutuelles santé et de prévoyance, adhésion au CNAS, forfait mobilités durables

Entretien de recrutement : 1ère semaine de juillet

**Page de candidature en ligne :** <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o022260529001552-e-responsable-centre-technique-municipal>

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.